



Cahier des charges « Mission documentaire »

Date de remise des offres : 12 février 2018 à 12h

CONTEXTE DE LA MISSION : LE CERDD ET SON PÔLE CLIMAT

Le **Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)** est un Groupement d'Intérêt Public porté notamment par l'État et le Conseil Régional Hauts-de-France. Son objet est de promouvoir en région le développement durable et la prise en compte des enjeux du changement climatique.

L'activité du CERDD est structurée autour de trois missions principales :

- analyser, expertiser le développement durable ;
- expliquer le développement durable et diffuser les bonnes pratiques ;
- réunir les acteurs et animer des groupes d'échange.

Le **changement climatique et la transition énergétique** font partie des grandes thématiques de travail du Cerdd, au sein de son **Pôle Climat** avec comme publics visés les élus et techniciens des territoires mais aussi des têtes de réseaux du monde associatif et professionnel.

Depuis 2010, le Pôle Climat du Cerdd a monté et porté l'Observatoire Climat régional. Il a également organisé de grands événements (CAP Climat jusqu'en 2015, délégation COP 21), des visites de terrain (12 visites Climatours) et de nombreux ateliers débats. Le Pôle Climat a produit des ressources (dont l'exposition « +2°C ? Le changement climatique près de chez vous ») et animé différents groupes de travail (précarité énergétique, transport,...) dont un sur l'adaptation qui perdure et se développe sur les Hauts-de-France.

En appui aux démarches de transition énergétique, le Pôle Climat anime un espace mutualisé de ressources : Fil d'Info Climat Energie, ressources en ligne et apport réactif d'appui-conseil.

Par ailleurs, afin de poursuivre la généralisation du DD et accélérer les transitions, **98 ambassadeurs DD** sont formés à ce jour par le Cerdd et interviennent bénévolement pour des sensibilisations généralistes et spécialistes sur le développement durable, la Troisième Révolution Industrielle et le changement climatique.

ARTICLE 1 - OBJECTIF DE LA PRESTATION

La prestation consiste à assurer une veille et une recherche documentaire pour alimenter d'une part les travaux du Pôle Climat du Cerdd sur les enjeux du changement climatique et les pratiques associées, notamment dans la région, et d'autre part le réseau des ambassadeurs du développement durable.

ARTICLE 2 - CONTENU DE LA PRESTATION

2.1 Veille documentaire en continu

Il est attendu **une veille en continu auprès d'ouvrages, de revues, de lettres d'informations électroniques, de sites internet de référence sur les enjeux du changement climatique** (éléments réglementaires, outils méthodologiques, expériences remarquables, sources bibliographiques, site internet, etc).

L'objectif de cette veille est notamment d'alimenter le « **Fil d'info Climat** », la « **Cerdd'action** » paraissant en alternance chaque mois, mais aussi faciliter l'enrichissement quotidien de la page « **scoop it** » du Cerdd.

Cette veille est attendue sur les **grandes thématiques** liées à : *Changements climatiques, Plans climat, Agriculture et climat, Construction et réhabilitation durables, Transports et mobilité, Adaptation au changement climatique, Politiques énergétiques et développement des énergies renouvelables, Production et consommation responsables, Précarité énergétique, Air et climat, Éducation au développement durable intégrant les enjeux climat ...*

=> **Résultats attendus** : dossiers documentaires – alertes mails régulières – une ressource documentaire consultable par tous les publics du Cerdd.

2.2 Recherches documentaires spécifiques

Il s'agit d'établir une **recherche ciblée** sur un certain nombre de thèmes définis préalablement avec l'équipe du Pôle Climat dans une limite de **2 à 4 thèmes par an (appropriation de la troisième révolution industrielle, nature et climat, ...)** : éléments réglementaires, outils méthodologiques, expériences remarquables, sources bibliographiques, site internet et autres références web (comptes scoop it ou twitter), etc.

Ces recherches seront diffusées au cours d'événements organisés par le Cerdd (exemple : organisation d'une visite de terrain CLIMATOUR, d'un atelier ou labo du Cerdd).

=> **Résultats attendus** : synthèses sous format électronique – synthèse de sélections documentaires destinées au Cerdd (organisé par grandes rubriques : manifestations, réglementation, etc.).

2.3 Référencement de documents pour l'Observatoire

Parmi les missions de l'Observatoire figure la récolte, l'archivage, la valorisation et la diffusion d'études, notamment via son site internet (en ligne depuis septembre 2013 : www.observatoireclimat-hautsdefrance.org). Le site internet comporte ainsi une rubrique

dédiée à toutes les ressources utilisées et valorisées (accès à cette rubrique via l'onglet "Les ressources"). Cet espace s'appuie sur une base de données.

Il est attendu du prestataire un travail de référencement d'**une quinzaine d'études énergie-climat** identifiées par l'Observatoire.

=> **Résultats attendus** : une quinzaine fiches de référencements d'études énergie-climat identifiées par l'Observatoire Climat.

2.4 Travail spécifique : Approches didactiques DD et climat

Le Cerdd agit pour la mobilisation des acteurs autour des enjeux du développement durable et du changement climatique, il a notamment contribué à l'organisation de temps d'échange et de qualification des acteurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) sur le thème « Energie Climat ».

Par ailleurs, **98 ambassadeurs DD** sont formés et interviennent bénévolement pour des sensibilisations généralistes et spécialistes.

En 2018, un espace ambassadeurs interactif sera mis en ligne sur le site web www.cerdd.org. Il y aura besoin de l'alimenter en supports pédagogiques permettant de monter des animations de sensibilisation sur le développement durable et le changement climatique.

=> **Résultats attendus** : Sélection de ressources pédagogiques, organisées par thèmes, supports avec une mise en visibilité des cibles.

Le prestataire doit présenter dans sa proposition :

- **la quantité et la qualité des sources dont il dispose**
- **ses méthodes de travail et son organisation garantissant une exhaustivité dans la connaissance des informations recherchées.**
- **les moyens mis en oeuvre pour garantir les délais de réalisation de la mission et le rythme des envois.**

ARTICLE 3 : SUIVI ET DÉLAI DE RÉALISATION

Délais :

La durée de la prestation est prévue pour une période de 12 mois.

La convention sera valable 1 an, renouvelable 2 fois par expresse reconduction.

Le suivi :

Il est demandé au prestataire de se rendre disponible 3 fois par an pour des réunions de coordination (début, milieu et fin d'année).